

Commune de Tournay



Révision du Plan Local d'Urbanisme

1

Délibération approuvant le PLU

Corinte Consultants 05.61.90.15.52 corinte@wanadoo.fr

MAIRIE de TOURNAY

65190 - TOURNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	11	12

Date de la convocation

04/11/2010

Date d'affichage

10/11/2010

Objet de la délibération

Elaboration du plan local
d'urbanisme (PLU)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 10 Novembre 2010

et publication ou notification

du 10/11/2010



Josette FOURCADE

Signature et cachet

L'an deux mille DIX

et le 9 Novembre 2010 à 19 heures, 00

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Madame Josette FOURCADE

Présents : Mmes ABADIE, LEBRIS, NOBLET, PERALDI, PLA, ROSSI,
Mrs BOURDETTE, DATAS, PAILHé, PUEL.

Absents : Mr LEBRAS (procuration à Mme PERALDI)
Mrs BRU, DUCOMMUN, GONDRAN.

Secrétaire(s) de séance : Monsieur PAILHé

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les étapes de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme fixée au code de l'urbanisme.

Madame le Maire indique que l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme étant achevée et le commissaire enquêteur ayant déposé son rapport, il convient, maintenant d'approuver ce document d'urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code de l'urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 25/11/2005 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19/05/2009 arrêtant le projet de plan local d'urbanisme,

VU l'arrêté municipal du 18/11/2009 ordonnant une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, l'enquête publique qui s'est déroulée du 15/12/2009 au 15/01/2010 inclus,

JYS-MAIRIEM EDILASER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Suite)

République Française

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 09/02/2010,

VU l'arrêté préfectoral du 22/10/2010 portant dérogation pour l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation.

VU le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme,

CONSIDERANT que le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme présenté est prêt à être approuvé,

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire

après en avoir délibéré,

DECIDE : * après avoir adapté le dossier soumis à enquête publique sur les points suivants : projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

* d'approuver tel qu'annexé à la présente délibération, le plan local d'urbanisme.


DIT QUE : conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans la Nouvelle République des Pyrénées.

La présente délibération deviendra exécutoire dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie durant une période complète de un mois de l'insertion dans la presse d'un avis d'information).

Le dossier du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie de Tournay aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

La présente délibération accompagnée du dossier de plan local d'urbanisme sera transmise au Préfet des Hautes-Pyrénées.

Maire



Josette FOURCADE

Signature et cachet